

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance spéciale tenue ce **dix-septième jour de mars 2008 à 19h20** au lieu ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Monsieur Martin Sévigny
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare est également présent.

Cette séance spéciale est tenue conformément à l'article 325 de la Loi sur les cités et villes, tous les membres du conseil municipal étant présents et tous ayant renoncé par écrit à l'avis de convocation.

08-03-088

Avis de motion – Règlement décrétant un emprunt de 1 666 300 \$ et de travaux d'aménagement d'un parc multi-sports

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel qu'à une prochaine séance soit régulière, spéciale ou ajournée, sera adopté un règlement décrétant un emprunt de 1 666 300 \$ et des travaux d'aménagement d'un terrain multisports.

08-03-089

Levée de la séance spéciale

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Claude Côté, la séance spéciale est unanimement levée.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT
Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière